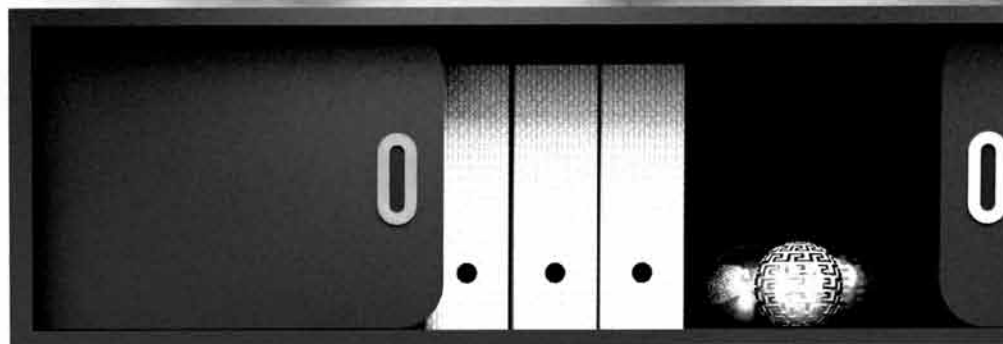


Rapport annuel  
**2009**



 **bestar**  
*depuis 1948*

# FAITS SAILLANTS

Exercice terminé le 31 décembre  
(en milliers de dollars, sauf pour les ratios et montants par action)

	2009 \$	2008 \$	2007 \$
Chiffre d'affaires	37 171	40 428	43 433
Bénéfice net (perte nette)*	( 65 )	( 1 614 )	250
Par action	( 0,01 )	( 0,12 )	0,02
Capacité d'autofinancement	( 32 )	241	943
Actif total	25 120	28 937	25 874
Fonds de roulement	4 902	3 872	6 542
Ratio du fonds de roulement	1,76:1	1,36:1	1,92:1
Dette à long terme	4 942	4 789	3 667
Avoir des actionnaires	12 091	12 156	13 770
Ratio dette à long terme / avoir des actionnaires	0,41:1	0,39:1	0,27:1
Valeur aux livres d'une action ordinaire	0,93	0,93	1,04

## Autres renseignements

Actions participantes émises au cours de l'exercice	-	-	-
Nombre moyen d'actions participantes	13 038 083	13 038 083	13 038 083
Nombre d'actions participantes en fin d'exercice	13 038 083	13 038 083	13 038 083
Nombre d'employés	209	236	252

\* Inclus la variation de la juste valeur marchande de nos contrats de change. Voir *États financiers* pour plus de détails.

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Établie en 1948, Bestar inc. est engagée dans la conception, la fabrication et la distribution d'une vaste gamme de meubles et d'articles d'ameublement prêts-à-assembler, qui répondent aux besoins des consommateurs en matière de qualité, de design et de fonctionnalité. Par ailleurs, depuis 2006, Bestar a développé sa nouvelle stratégie d'affaires dont l'un des pivots est la fabrication de composantes.

L'entreprise, devenue une société publique en 1986 exerce ses activités à partir de son usine de Lac-Mégantic au Canada.

Les actions de Bestar inc. sont cotées à la Bourse nationale canadienne (« CNSX ») sous le symbole (BES).

## ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le mercredi 26 mai 2010 à 14h00 à l'Auberge Les Victorines du Lac, 1886, route 161 Sud, chemin Woburn, Lac-Mégantic, (Québec), G6B 2S1.

## TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants . . . . .	02
Message aux actionnaires . . .	03
Rapport de gestion . . . . .	04
Rapport de la direction et des vérificateurs . . . . .	13
États financiers . . . . .	14
Notes complémentaires . . . . .	17
Conseil d'administration, membres de la direction et renseignements généraux . . . . .	32

# MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

L'exercice 2009 s'est encore déroulé dans des conditions économiques difficiles. Comme les ventes à l'exportation représentent 54 % des ventes totales, notre chiffre d'affaires a été affecté par l'ampleur de la crise actuelle qui a frappé durement l'industrie du meuble et, plus particulièrement, le marché américain.

Cependant, malgré une diminution de plus de 3 M\$ du chiffre d'affaires, un bénéfice avant impôts de 78 000 \$ a été enregistré en 2009 (dont un gain de 774 000 \$ sur la combinaison des taux de change et de la juste valeur marchande des contrats de change). En 2008, une perte avant impôts de 2,3 M\$ avait été enregistrée (qui incluait une perte de 1 M\$ sur ces deux éléments de variation de la devise canadienne). Si on ne tient pas compte des effets de ces deux éléments, nous aurions tout de même, malgré la baisse des ventes, une perte de 696 000 \$ en 2009 comparativement à 1,3 M\$ en 2008, soit une amélioration des résultats de plus de 600 000 \$.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette amélioration des résultats, dont, entre autres :

- Une réduction de nos dépenses fixes et de nos inventaires ;
- Un travail constant sur la standardisation de nos matières premières et sur l'amélioration continue ;
- Une amélioration de notre productivité grâce aux nouveaux équipements de production qui nous ont permis de réorienter notre production en insistant sur la flexibilité et en favorisant la mise en place d'une approche de « juste à temps ».

Nous avons profité de ces années instables pour repenser nos lignes de produits. Ainsi, en décembre 2009, nous avons commencé à livrer un nouveau produit à un client de grande surface et les résultats actuels sont encourageants. Nous avons également développé une ligne de produits avec orientation commerciale qui nous permettra d'ouvrir de nouveaux marchés en 2010.

De plus, nous avons entrepris une importante réflexion marketing afin de revaloriser notre image et de rajeunir et renouveler notre gamme de produits.

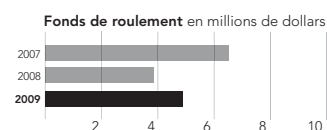
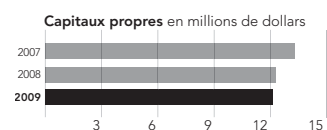
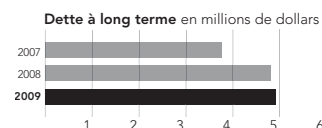
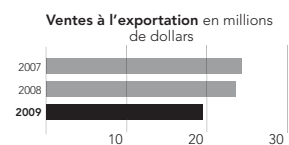
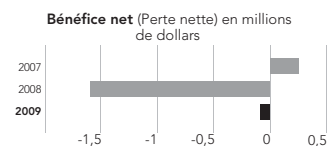
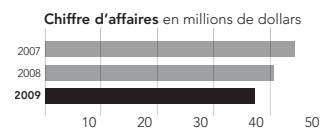
En 2010, nous continuons de miser sur notre approche de gestion axée sur la mobilisation, la responsabilisation, la flexibilité, le travail en équipe et l'amélioration continue ainsi que sur tous les moyens mis en œuvre au cours des dernières années pour augmenter notre profitabilité. Nous continuons également d'être à l'affût de toutes les opportunités qui pourront favoriser notre développement et nos résultats.

Nous sommes encore sujets aux soubresauts du marché car, dans notre secteur, la reprise n'est pas prévue avant la fin de 2010. Cependant, toutes les mesures prises durant ces années difficiles nous ont permis d'affronter un des plus importants ralentissements économiques de l'histoire et de nous préparer en vue de la relance. Nous sommes en effet appelés à devenir encore meilleurs, juste pour nous permettre de survivre. C'est le défi des entreprises qui refusent de mourir, en Amérique du Nord, face à la mondialisation et aux pays émergents qui veulent avoir leur place sur l'échiquier mondial.

C'est dans ce contexte que je souligne la collaboration de tous nos employés. Dans un environnement économique difficile, nous avons dû apporter plusieurs changements dans l'organisation du travail, comme par exemple, le temps partagé pendant une certaine période. Malgré les efforts déployés, d'autres ajustements devront être consentis par tous pour augmenter la productivité et assurer la pérennité de l'entreprise. Nous devons tous faire preuve de souplesse et de responsabilité dans les circonstances afin de répondre efficacement aux attentes de nos clients.

En terminant, au nom de la direction et du conseil d'administration, je remercie nos employés, nos partenaires financiers, syndicaux, nos clients et nos actionnaires pour leur soutien en ces temps mouvementés, confiants qu'ils seront tous là, dans cette constante recherche pour améliorer la situation de Bestar.

**PAULIN TARDIF**  
Président du conseil,  
Président et chef de la direction



# RAPPORT DE GESTION

## GÉNÉRALITÉS

Ce rapport de gestion sur les résultats d'exploitation couvre l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009. Cette analyse de la direction a été complétée en fonction des informations disponibles au 9 mars 2010.

La société Bestar diffuse ses états financiers, ses rapports annuels, ses communiqués de presse ainsi que tout autre document réglementaire via la base de données SEDAR, à l'adresse Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Bourse nationale canadienne (« CSNX ») [www.csnx.ca](http://www.csnx.ca). Les rapports annuels et trimestriels de la compagnie sont aussi disponibles sur notre site internet à [www.bestar.ca](http://www.bestar.ca).

Toutes les données financières contenues dans cette analyse et dans les états financiers ont été dressées conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR). Dans le cadre du présent document, sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en devise canadienne.

Les états financiers annuels de Bestar inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 ainsi que les données comparatives correspondantes ont fait l'objet de procédés de vérification par les vérificateurs externes de la compagnie. Ce rapport de gestion contient des informations et des déclarations de nature prospective relatives à la performance future de la compagnie. Ces déclarations sont faites sur la base de suppositions et d'incertitudes ainsi que sur la meilleure évaluation possible des événements futurs par la direction, et sont assujetties aux facteurs de risques identifiés dans la section Risques et incertitudes. Ainsi, les lecteurs sont avisés que les résultats réels peuvent être différents des résultats anticipés.

Ce rapport annuel a été soumis au Comité de vérification et approuvé par le Conseil d'administration de Bestar inc.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS

(Résultats en milliers de \$ sauf pour les montants relatifs au bénéfice par action)

		<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires	2007	11 279	11 093	10 613	10 448	43 433
	2008	10 950	9 569	10 605	9 304	40 428
	<b>2009</b>	<b>11 523</b>	<b>8 565</b>	<b>8 702</b>	<b>8 381</b>	<b>37 171</b>
Bénéfice net (Perte nette)	2007	104	79	17	50	250
	2008	(103)	(277)	(160)	(1 074)	(1 614)
	<b>2009</b>	<b>206</b>	<b>1</b>	<b>65</b>	<b>(337)</b>	<b>(65)</b>
Bénéfice (Perte) par action ordinaire	2007	0,01	0,01	0,00	0,00	0,02
	2008	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,08)	(0,12)
	<b>2009</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>(0,03)</b>	<b>(0,01)</b>
Bénéfice (Perte) dilué(e) par action ordinaire	2007	0,01	0,01	0,00	0,00	0,02
	2008	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,08)	(0,12)
	<b>2009</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>(0,03)</b>	<b>(0,01)</b>
Actif total	2007	25 671	25 783	25 337	25 874	25 874
	2008	26 390	28 751	28 512	28 937	28 937
	<b>2009</b>	<b>28 644</b>	<b>26 737</b>	<b>24 981</b>	<b>25 120</b>	<b>25 120</b>
Dette nette (a)	2007	5 500	5 651	5 326	4 605	4 605
	2008	6 742	8 987	9 259	8 198	8 198
	<b>2009</b>	<b>8 696</b>	<b>7 955</b>	<b>6 568</b>	<b>7 836</b>	<b>7 836</b>
Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers)	2007	13 038	13 038	13 038	13 038	13 038
	2008	13 038	13 038	13 038	13 038	13 038
	<b>2009</b>	<b>13 038</b>	<b>13 038</b>	<b>13 038</b>	<b>13 038</b>	<b>13 038</b>

Note a : La dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme déduction faite de l'encaisse.

# RAPPORT DE GESTION

## ACTIVITÉS

Établie en 1948, Bestar Inc., qui est devenue une société publique en 1986, est engagée dans la conception, la fabrication et la distribution de meubles prêts-à-assembler. Au cours des dernières années, la compagnie s'est spécialisée principalement dans le mobilier de bureau. Ses produits sont distribués principalement aux États-Unis et au Canada. Depuis 2006, afin de diversifier ses marchés et de contrer l'érosion de ses ventes, Bestar développe une stratégie d'affaires dont l'un des pivots est la fabrication de composantes pour de grands manufacturiers.

Les activités de fabrication sont concentrées à l'usine de 300 000 p.c., située à Lac-Mégantic.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 totalise 37 171 000 \$, en baisse de 8,1 % comparativement à 40 428 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La crise économique a affecté nos ventes principalement sur le marché américain. Le volume d'expédition de nos meubles s'est accru de 15,7 % au Canada alors qu'il a connu une réduction de 21,9 % sur le marché américain. De plus, malgré un départ intéressant en début d'année, la crise actuelle a occasionné une réduction importante de nos ventes de composantes au cours du dernier semestre.

Le bénéfice avant impôts s'élève à 78 000 \$ pour l'exercice 2009 comparativement à une perte de 2 347 000 \$ pour 2008. De ce 2,4 M \$ de revirement, 1,8 M \$ est expliqué par les effets de change causés par l'appréciation du dollar canadien et 600 000 \$ par une logistique plus efficace et la mise en place du programme de travail partagé. Au cours de 2009, la combinaison des pertes ou des gains sur change et des variations de la juste valeur marchande (« JVM ») des contrats de change à terme a eu pour effet d'ajouter un gain de 774 000 \$ à nos résultats. En revanche pour l'exercice 2008, cette même combinaison représentait une charge de 1 014 000 \$.

La perte nette de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 est de 65 000 \$ ou (0,01) \$ par action comparativement à une perte nette de 1 614 000 \$ ou (0,12) \$ par action pour l'exercice 2008. Il est à noter qu'en raison de la réduction des taux d'impôts pratiquement en vigueur en 2010, un rajustement sur les impôts futurs de 125 000 \$ a été ajouté au dernier trimestre de l'année, ce qui a eu pour effet de présenter une charge d'impôt de 143 000 \$ pour l'exercice 2009.

## QUATRIÈME TRIMESTRE

Le chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre 2009 s'élève à 8 381 000 \$, une baisse de 9,9 % comparativement au chiffre d'affaires de 9 304 000 \$ de la même période en 2008. Cette baisse s'explique par le fléchissement généralisé des ventes dans l'industrie du meuble en Amérique du Nord et le recul des ventes de composantes au second semestre.

Une perte avant impôts sur les bénéfices de 323 000 \$ a été enregistrée en 2009 comparativement à une perte avant impôts sur les bénéfices de 1 605 000 \$ pour la même période en 2008. Pour ce 4<sup>ème</sup> trimestre, la combinaison des taux de change et de la JVM a eu un effet négatif de 1 033 000 \$ en 2008 et un effet positif de 53 000 \$ en 2009.

Une perte nette de 337 000 \$ ou (0,03) \$ par action a été enregistré en 2009, en comparaison avec une perte nette de 1 074 000 \$ ou (0,08) \$ par action pour le même trimestre en 2008.

## RÉSUMÉ DES TRIMESTRES

Au premier trimestre, la promotion d'un nouveau produit chez un client du meuble et des ventes plus importantes que prévues dans les composantes ont permis d'afficher une hausse de 5,2 % du chiffre d'affaires.

Au deuxième trimestre, les ventes de meubles de la société au Canada et chez ses clients majeurs se sont à peu près maintenues. Cependant, des baisses marquées de ventes ont été enregistrées chez certains clients américains.

Au cours du troisième et du quatrième trimestre de 2009, en plus de la baisse marquée des ventes à l'exportation, les ventes de composantes ont chuté drastiquement.

# RAPPORT DE GESTION

Les résultats ont été affectés par la baisse des ventes à partir du deuxième trimestre. Cependant, l'effet positif de la combinaison des taux de change et de la juste valeur marchande pour chacun des trimestres de 2009, a permis d'en réduire l'impact.

## SITUATION FINANCIÈRE

L'actif total de Bestar inc. au 31 décembre 2009 s'élève à 25 120 000 \$ comparativement à 28 937 000 \$ au 31 décembre 2008. La dette nette s'élevait, quant à elle, à 7 836 000 \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 8 198 000 \$ au 31 décembre 2008. La dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme déduction faite de l'encaisse.

## SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2009, Bestar avait une encaisse positive de 196 000 \$ (725 000 \$ en 2008). Le flux de trésorerie généré par ses activités d'exploitation est positif de 759 000 \$ pour l'exercice 2009, essentiellement dû aux variations des éléments du fonds de roulement qui ont générées 791 000 \$. Le tableau présenté à la note 4 de nos états financiers illustre en détail les variations des éléments du fonds de roulement dont les principales sont une réduction de 2,9 M \$ de nos stocks et de 2,0 M \$ de nos comptes fournisseurs.

Le flux de trésorerie lié aux activités d'investissement est négatif de 302 000 \$ pour l'année 2009. Plusieurs petits projets d'investissement ont utilisé 439 000 \$ alors que la cession d'un placement, la cession d'un ancien équipement de matériel roulant de faible valeur et l'encaissement d'aides financières ont généré 137 000 \$.

Finalement, le flux de trésorerie lié aux activités de financement est négatif de 986 000 \$. Un nouveau financement en début d'année a permis de générer 1 387 000 \$. Cependant, le remboursement de notre emprunt bancaire de 1 390 000 \$ et le remboursement de 983 000 \$ de certaines dettes à long terme ont utilisé 2 373 000 \$, ce qui explique au final que le flux a été négatif.

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les échéances contractuelles et les versements requis en vertu de contrats de location-acquisition de la société, en tenant compte des moratoires de capital mentionnés à la note 9 des états financiers annuels 2009, se détaillent comme suit :

<b>Paiements exigibles par période</b> (en milliers de dollars)					
	<b>Total</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 à 3 ans</b>	<b>4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Dette bancaire	1 810	1 810	-	-	-
Fournisseurs et charges à payer	3 266	3 266	-	-	-
Dette à long terme	7 779	1 713	3 577	2 057	432
<b>Total</b>	<b>12 855</b>	<b>6 789</b>	<b>3 577</b>	<b>2 057</b>	<b>432</b>

Les conventions de crédit de la société comprennent certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Les résultats de la société pour la période des neuf premiers mois de 2009 ainsi qu'au 31 décembre 2009 n'ont pas permis de respecter 2 exigences :

- Le ratio de fonds auto-générés sur la portion à court terme de la dette;
- Le maintien d'un fonds de roulement ajusté d'au moins 5 M \$. Le fonds de roulement ajusté est la valeur obtenue lorsque le fonds de roulement normalement calculé est ajusté de la juste valeur marchande sur nos contrats de change à terme présentée au bilan.

Au début de 2010, Bestar a reçu de son principal créancier une tolérance de défaut et un allègement des exigences relatives aux engagements financiers. Le fonds de roulement minimum a été réduit de 5 M \$ à 4 M \$ et le ratio de fonds autogénérés sur la portion courante de la dette à long terme sera testé à chaque trimestre à partir de septembre 2010, le seuil a été établi à 1:1 pour les deux derniers trimestres de 2010. De plus, la société a conclu une entente avec certains de ses créanciers afin de réduire les versements de capital dus sur des dettes subordonnées.

# RAPPORT DE GESTION

Bestar prépare un budget annuel et des prévisions financières régulièrement. À la lumière de ses dernières prévisions, la société est d'avis qu'elle a la capacité de se procurer suffisamment d'espèces et quasi-espèces, à court terme et à long terme, pour conserver la capacité de financer ses activités de développement.

Parmi ses sources de financement, la société dispose d'un prêt d'opération limité à 3 500 000 \$ garanti par ses comptes à recevoir et ses inventaires.

## ÉVÉNEMENTS OU OPÉRATIONS INHABITUELLES

Au cours du premier trimestre 2009, la structure de capital de la société a été solidifiée par la mise en place d'un financement sous forme de débentures non garanties, totalisant 750 000 \$, provenant principalement du Fonds de solidarité FTQ, d'autres actionnaires de Bestar et de différentes sources complémentaires.

Aussi, au cours du premier trimestre, dans le but de conserver une main-d'œuvre qualifiée dans un contexte économique difficile, un programme de travail à temps partagé a été mis en place. Ce programme s'est terminé à la fin d'octobre afin de préparer les inventaires en vue du lancement d'un nouveau produit en décembre et d'une promotion au début de 2010.

Après avoir étudié différentes possibilités pour l'inscription de ses actions ordinaires, la société a estimé que la Bourse nationale canadienne (« CNSX ») représentait le marché organisé le plus approprié pour la négociation de ses titres. Depuis le 6 novembre 2009, les actions de Bestar sont donc transigées à la CSNX, sous le symbole « BES ».

## TENDANCES

Dans nos secteurs de marché, la reprise n'est pas prévue avant la fin de 2010. De plus, la hausse constante du dollar canadien a un impact négatif sur notre compétitivité. L'introduction de nouveaux produits et l'amélioration constante de notre productivité grâce à nos investissements récents, devraient atténuer l'effet négatif de ces éléments sur nos résultats.

## RISQUES ET INCERTITUDES

### ÉCONOMIE GÉNÉRALE

La conjoncture économique qui entraîne une diminution des dépenses des consommateurs est un facteur de risque important.

### FLUCTUATIONS DES DEVICES

Une portion importante des ventes de la société est libellée en devise américaine (USD) alors qu'une portion plus modeste de ses achats est libellée en cette devise. La société est ainsi exposée au risque de la variation du taux de change entre notre devise et la devise américaine. Ces gains et pertes ont eu une incidence sur nos résultats.

Afin de se prémunir contre le risque de change et l'incidence de ce dernier sur ses flux de trésorerie, la société a recours à des contrats de change à terme. (voir détails « Risques de change » à la note 14 des notes complémentaires aux états financiers).

### DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

#### a) Concentration des ventes

Une part importante des ventes de la société est reliée à deux clients majeurs qui comptent pour environ 46 % des ventes (39 % en 2008).

Étant donné que la société n'est pas liée à ses clients par des contrats, ils pourraient toujours discontinuer de vendre ses produits. Pour contrer ce risque, la société s'efforce d'entretenir des relations à long terme avec ses clients en répondant rapidement et efficacement à leurs demandes.

Ses services de R&D et de développement de produits voient continuellement à assurer que les produits de Bestar bénéficient des retombés dues aux exigences des clients et de la norme Internationale BIFMA. Ses produits offrent des performances de qualité améliorées et remarquables à un prix compétitif.

# RAPPORT DE GESTION

L'implication directe de ses ressources à l'analyse des plaintes et des non-conformités permet de réduire la non qualité et d'améliorer constamment la satisfaction de sa clientèle.

## b) Matières premières

À l'exception des panneaux et du carton, la société peut s'approvisionner en matières premières auprès de plusieurs fournisseurs.

Les panneaux de particules et de mélamine représentent une part importante des achats de matières premières et proviennent en grande partie d'un seul fournisseur. Afin d'atténuer cette dépendance, la compagnie a obtenu un plan de contingence avec celui-ci et a signé une entente avec un autre fournisseur.

Les approvisionnements en carton proviennent aussi en grande partie d'un seul fournisseur. Une entente à moyen terme a été conclue avec ce fournisseur afin de se protéger contre les fluctuations de prix.

## SITUATION CONCURRENTIELLE

La concurrence en provenance des pays émergents continue d'affecter l'ensemble des fabricants nord-américains.

Des efforts ont été consacrés à l'amélioration continue qui permettra d'être plus efficace et de rentabiliser les opérations au maximum. La direction poursuit son travail sur la standardisation des matières premières et sur la capacité de production.

Diversification des marchés, produits à plus grande valeur ajoutée, augmentation de la capacité de production et de la productivité, logistique plus efficace, demeurent les facteurs clés qui permettront à Bestar d'améliorer sa situation concurrentielle.

## ENVIRONNEMENT

Bestar pense à demain pour ses clients, ses employés et pour la communauté. Bestar met de l'avant et implante les techniques de fabrication, modifie ses emballages et sélectionne ses matériaux en fonction de continuellement réduire ses traces sur l'environnement.

Un suivi rigoureux à l'initiative d'employés consciencieux permet de maintenir les acquis en réduction de consommation d'énergie et d'eau. Plusieurs autres initiatives du personnel de Bestar sur la récupération et le recyclage ont pratique courante depuis plusieurs années. En 2010, la mise en place de la collecte sélective à trois voies (Recyclage, Compostage et Déchets) permettra d'en optimiser la disposition tant dans l'usine que dans les bureaux.

La politique d'achats de la société veille à sélectionner ses matériaux de façon à minimiser l'impact sur l'environnement. Par exemple, en favorisant les achats locaux afin de minimiser le transport et en exigeant la certification FSC chez ses fournisseurs de matériaux contenant de la matière ligneuse. C'est-à-dire que le bois utilisé provient de forêts aménagées de façon responsable pour l'environnement et les communautés humaines qui y vivent. De plus, ses panneaux sont fabriqués de fibres de bois recyclée et récupérée à 100 % et ils sont tous conformes à la phase 1 du « *California Air Resources Board (CARB)* » laquelle restreint le niveau d'émission d'urée formaldéhyde.

Enfin, l'intégration récente des concepts d'éco-conception permettra à l'équipe de développement de produits d'intégrer tôt dans le processus les notions du développement durable. Cette réflexion hâtive permet de restreindre la gamme des matériaux utilisés et facilite ainsi leur disposition et leur recyclage en fin de vie du produit.

L'installation prochaine d'une nouvelle technique d'emballage permettra à Bestar d'avoir des emballages entièrement recyclables et d'éliminer complètement le polystyrène d'ici fin de l'année 2010.

L'évaluation des performances de produits selon les normes ANSI/BIFMA assure une durabilité accrue des produits Bestar et selon les critères, ses produits peuvent contribuer à obtenir des crédits au Green Building Council (USGBC) et au Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa), Leadership in Energy & Environmental Design (LEED).

# RAPPORT DE GESTION

## PERSPECTIVES

En 2008 et 2009, d'importants projets ont été entrepris pour la standardisation des matières premières et l'intégration des principaux outils informatiques (système ERP et logiciel de dessin technique) avec les nouveaux équipements. Ces projets ont déjà permis de diminuer les coûts et les inventaires et d'augmenter la productivité.

En 2010, le travail se poursuit sur ces projets importants afin de les rendre encore plus efficaces. Bestar continue également de miser sur son approche de gestion axée sur la mobilisation, la responsabilisation, la flexibilité, le travail en équipe et l'amélioration continue pour augmenter sa profitabilité et demeure à l'affût de toutes les opportunités qui pourront favoriser son développement et ses résultats.

Une nouvelle ligne de produits avec orientation commerciale a été développée à la fin de 2009, ce qui permettra d'ouvrir de nouveaux marchés en 2010. Une importante réflexion marketing a également été entreprise afin de revaloriser l'image de Bestar et de rajeunir et renouveler la gamme de produits.

Toutes les mesures prises durant ces années difficiles ont permis d'affronter un des plus importants ralentissements économiques de l'histoire et d'être préparé en vue de la relance. À l'instar de toutes les entreprises en Amérique du Nord, Bestar est appelé à devenir encore meilleur pour survivre face à la mondialisation et aux pays émergents qui veulent avoir leur place sur l'échiquier mondial.

## CONVERSION AUX IFRS

Comme société publique canadienne, Bestar devra se convertir aux IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Conformément à l'Avis 52-320 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la société communiquera sur l'avancement de son projet de conversion. Bestar a constitué une équipe et nommé un chef de projet, le diagnostic global et le choix de certaines méthodes comptables ont été complétés. Pour le moment, la société n'est pas en mesure de quantifier les effets de l'application de ces nouvelles normes sur ses résultats.

ACTIVITÉ	ÉTAT D'AVANCEMENT	ÉCHÉANCE
Constitution de l'équipe de projet	Complétée	
Acquisition de connaissances/expertises IFRS des membres de l'équipe	Complétée	
Évaluation sommaire des choix des méthodes comptables et des impacts de la conversion	En cours	30 juin 2010
Choix des méthodes comptables et évaluation détaillée des impacts de la conversion	En cours	30 juin 2010
Mise en place des politiques, systèmes, rapports et contrôles pour supporter la transition	En cours	30 juin 2010
Début du traitement en parallèle (PCGR-IFRS)	Non débutée	30 septembre 2010
Finalisation des politiques, systèmes, rapports et contrôles pour supporter les IFRS	Non débutée	30 juin 2010
Acquisition de connaissances/expertises IFRS des utilisateurs internes	Non débutée	30 septembre 2010
Renégociation, le cas échéant, des clauses restrictives	Non débutée	30 septembre 2010
Fin du traitement en parallèle (PCGR-IFRS)	Non débutée	31 décembre 2010
Basculement aux IFRS	Non débutée	1 <sup>er</sup> janvier 2011

# RAPPORT DE GESTION

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

Bestar n'a conclu aucun arrangement hors bilan au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au 31 décembre 2009, la société devait à des personnes informées, tel que cette expression est définie au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, un montant total de 1 300 000 \$.

En mars 2004, la société a conclu une entente de financement avec un actionnaire important, le Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds ») pour l'émission d'une débenture non garantie d'un montant principal de 975 000 \$, échéant en 2013, remboursable par versements trimestriels de 50 000 \$ à compter de mars 2006. Un moratoire sur les versements trimestriels a été accordé en 2007 et le solde de cette débenture était de 625 000 \$ au 31 décembre 2009.

Au cours du premier trimestre 2009, la société a solidifié sa structure de capital par la mise en place d'un financement sous forme de débentures non garanties, dont deux débentures totalisant 675 000 \$ ont été souscrites avec des personnes informées, tel que cette expression est définie au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*.

La première débenture, d'un montant principal de 500 000 \$, a été souscrite avec le Fonds. Cette débenture vient à échéance en 2016 et elle est remboursable par versements mensuels de 6 944 \$ à compter du 27 février 2010. La deuxième débenture, d'un montant principal de 175 000 \$, a été souscrite auprès de personnes informées, soit un montant de 100 000 \$ provenant d'une personne liée à un dirigeant et 75 000 \$ de deux dirigeants. Cette débenture vient à échéance en 2016 et elle est remboursable par versements mensuels de 2 430 \$ à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Au premier trimestre de 2010, les détenteurs des débentures décrites ci-dessus ont accordé à la société, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, un moratoire sur le remboursement égal à 75 % des sommes en capital qui leur sont dues.

Pour de plus amples détails concernant les débentures ci-dessus mentionnées, voir la Note 9 « Dette à long terme » des notes complémentaires aux états financiers de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

## PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférents.

Les éléments des états financiers qui requièrent d'avantage l'utilisation d'estimations incluent :

- Impôts sur les bénéfices :

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode de l'actif et du passif futur. Selon cette méthode, les actifs et les passifs futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés en utilisant les taux d'imposition en vigueur, ou pratiquement en vigueur, devant s'appliquer dans l'exercice où les écarts doivent se résorber. La société établit une provision pour une moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée. Si les estimations et hypothèses sont modifiées dans le futur, la société pourrait être amenée à réduire ou augmenter la valeur des actifs ou passifs d'impôts futurs donnant lieu, le cas échéant, à une charge ou à un recouvrement d'impôts futurs. La société évalue régulièrement les actifs et les passifs d'impôts futurs.

# RAPPORT DE GESTION

## • Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure aux flux de trésorerie nets futurs non actualisés directement associés à son utilisation et à sa cession éventuelle, une perte de valeur est constatée aux résultats. Le montant de la perte de valeur représente l'écart entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie nets futurs. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes pour les actifs à long terme.

En utilisant l'information la plus à jour dont elle dispose, la direction réexamine constamment ses estimations. Les résultats réels pourraient cependant être différents des estimations.

## MODIFICATIONS CONVENTIONS COMPTABLES

En juin 2009, l'Institut Canadien des Comptables agréés (ICCA) a modifié le chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » afin d'introduire de nouvelles exigences en matière d'informations financières à fournir, surtout à l'égard de l'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier et l'exposition de l'entité au risque de liquidité.

En janvier 2009, l'ICCA a publié le CPN - 173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » qui exige que la société tienne compte du risque de crédit qui lui est propre et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption du CPN n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la société puisque celle-ci tenait déjà compte de la juste valeur rajustée en fonction du risque de crédit.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société est exposée au risque de la variation du taux de change entre la devise canadienne et américaine. Ces gains et pertes ont eu une incidence sur nos résultats.

Afin de se prémunir contre le risque de change et l'incidence de ce dernier sur ses flux de trésorerie, la société a recours à des contrats de change à terme. La société a choisi de ne pas utiliser la comptabilité de couverture, les gains et pertes hors caisse découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change sont comptabilisés; ils correspondent à la différence entre le taux de change établi par contrat et le cours du marché pour ces instruments à la fin d'une période donnée. Par conséquent, les gains et pertes de change sur ces contrats sont comptabilisés par rapport aux fluctuations des taux de change actuels plutôt que par rapport aux taux de change à l'échéance des contrats lorsque l'incidence sur les flux de trésorerie est enregistrée.

Ainsi, les gains ou les pertes hors caisse découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change sont comptabilisés à l'état des résultats, sous le poste Variation de la juste valeur des contrats de change, et au bilan sous les postes Contrats de change à terme, en partie sous forme d'actif et de passif.

En date du 31 décembre 2009, les contrats de change à terme conclus par Bestar s'élevaient à 4 250 000 \$ US à un taux de change moyen de 1,1521 couvrant une période se terminant en octobre 2010. La juste valeur favorable des contrats de change à terme le 31 décembre 2009 est comptabilisée au bilan.

Une variation du taux de change de 100 points de base, à la hausse ou à la baisse, sur l'ensemble de nos contrats de change au 31 décembre 2009, aurait eu un effet de 42 500 \$ CA sur nos résultats (perte ou gain) présentés sous l'intitulé Variation de la juste valeur des contrats de change à terme. Cette variation aurait eu le même effet présentée au bilan sous l'intitulé Contrats de change à terme, il aurait fallu inscrire un passif ou un actif de la même valeur. Le flux de trésorerie lié à nos opérations aurait été exactement le même. Ces contrats de changes sont établis avec des banques à chartes canadiennes et la direction de la société estime que le risque de manque de liquidité est faible. La juste valeur favorable nette des contrats de change à terme le 31 décembre 2009 était de 443 000 \$ CA (84 000 \$ en 2008) et elle est inscrite au bilan en partie sous l'actif à court terme.

# RAPPORT DE GESTION

## ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATIONS DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication à l'égard de l'information financière. Les dirigeants qui signent les attestations ont évalué l'efficacité de ces procédures et contrôles au 31 décembre 2009 et ont conclu qu'ils étaient efficaces et adéquats pour assurer une divulgation complète de l'information financière.

## ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a établi et maintient des contrôles internes à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés selon les PCGR du Canada. La société utilise les critères énoncés dans le rapport Internal control-Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organization of the Tradeway Commission (le « COSO ») comme cadre de contrôle. Les dirigeants qui signent les attestations ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2009 et ont conclu qu'il était efficace. En 2009, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui, au 31 décembre 2009, a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

Au 31 décembre 2009, il y avait 13 038 083 d'actions ordinaires en circulation et 103 950 actions privilégiées de catégorie B, ainsi que des bons de souscriptions pour l'achat de 230 769 actions ordinaires. De plus, il y avait 2 511 837 options d'achat d'actions ordinaires en circulation. Le lecteur est invité à consulter la note 10 des états financiers annuels 2009.

Depuis le 6 novembre 2009, les actions ordinaires de la société sont inscrites à la Bourse nationale canadienne « CNSX » sous le symbole « BES ».

Les investisseurs peuvent prendre connaissance des cours du titre sur le site de CNSX à l'adresse suivante : [www.cnsx.ca](http://www.cnsx.ca).

L'analyse financière, les états financiers vérifiés pour l'année 2009, les états financiers trimestriels de 2009 de même que des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur le site de CNSX à [www.cnsx.ca](http://www.cnsx.ca) et sur le site de la société à [www.bestar.ca](http://www.bestar.ca).

# RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES VÉRIFICATEURS

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de Bestar inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et toute l'information contenue dans ce rapport sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et sont appropriés aux activités de l'entreprise.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la Bourse nationale canadienne (CNSX). La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité de vérification composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction financière et les vérificateurs externes pour réviser l'exécution de leurs tâches et discuter de la vérification, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs vérifications. Le comité de vérification révisé également les états financiers, de même que le rapport des vérificateurs externes et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., et leur rapport est présenté ci-après.



Le président du conseil,  
Président et chef de la direction  
**PAULIN TARDIF**



Le vice-président finances  
**ERIC A. MÉNARD, CMA, MBA**

Le 1<sup>er</sup> mars 2010

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de Bestar inc.

Nous avons vérifié les bilans de la société Bestar Inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états des résultats et résultat étendu, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés  
Sherbrooke (Québec)

Le 3 février 2010 (1<sup>er</sup> mars 2010 pour les notes 9 et 15)

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis no 8900

# ÉTATS FINANCIERS

## RÉSULTATS - RÉSULTAT ÉTENDU

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008  
(en milliers de dollars sauf pour les montants relatifs à la perte par action)

	2009	2008
	\$	\$
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>37 171</b>	40 428
Charges		
Coût des produits vendus excluant les amortissements	29 475	33 182
Frais d'exploitation	6 547	6 870
Amortissements (note 3)	1 240	1 067
Frais d'intérêts (note 3)	605	642
Perte (gain) de change	517	( 641 )
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	( 1 291 )	1 655
	<b>37 093</b>	42 775
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	<b>78</b>	( 2 347 )
Impôts sur les bénéfices (note 11)		
Recouvrés	( 3 )	-
Futurs	146	( 733 )
	<b>143</b>	( 733 )
<b>PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU</b>	<b>( 65 )</b>	( 1 614 )
Perte par action ordinaire de base et diluée (note 12)	<b>( 0,01 )</b>	( 0,12 )

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

## BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008  
(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début	7 238	8 852
Perte nette	( 65 )	( 1 614 )
Solde à la fin	<b>7 173</b>	7 238

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS

## FLUX DE TRÉSORERIE

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008  
(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	( 65 )	( 1 614 )
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession d'immobilisations	( 1 )	( 13 )
Amortissement des immobilisations	1 338	1 139
Amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	14	33
Amortissement des crédits reportés	( 98 )	( 72 )
Intérêts sur la dette à long terme	140	99
Impôts futurs	146	( 733 )
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	( 1 506 )	1 402
	( 32 )	241
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	791	( 1 220 )
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	759	( 979 )
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Cession d'un placement	1	-
Immobilisations	( 439 )	( 2 801 )
Cession d'immobilisations	1	38
Crédits reportés	135	25
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	( 302 )	( 2 738 )
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dette bancaire	( 1 390 )	2 100
Dette à long terme	1 387	4 381
Remboursements de la dette à long terme	( 983 )	( 2 962 )
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	( 986 )	3 519
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<b>( 529 )</b>	<b>( 198 )</b>
Encaisse au début	725	923
Encaisse à la fin	196	725

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS

## BILANS

aux 31 décembre 2009 et 2008  
(en milliers de dollars)


	2009 \$	2008 \$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	196	725
Débiteurs (note 5)	5 214	5 047
Contrats de change à terme	443	84
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1	41
Stocks (note 6)	5 444	8 326
Frais payés d'avance	91	60
Impôts futurs (note 11)	-	318
	<b>11 389</b>	14 601
Placement, au coût	-	1
Immobilisations (note 7)	13 141	14 188
Subvention à recevoir, sans intérêt, encaissable par annuités de 70 000 \$	140	-
Impôts futurs (note 11)	450	147
	<b>25 120</b>	28 937
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 8)	1 810	3 200
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 266	5 448
Contrats de change à terme	-	1 147
Impôts futurs (note 11)	131	-
Versements sur la dette à long terme	1 280	934
	<b>6 487</b>	10 729
Dette à long terme (note 9)	4 942	4 789
Crédits reportés	1 600	1 263
	<b>13 029</b>	16 781
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions et bons de souscription (note 10)	3 489	3 489
Surplus d'apport	1 429	1 429
Bénéfices non répartis	7 173	7 238
	<b>12 091</b>	12 156
	<b>25 120</b>	28 937

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 31 décembre 2009 et 2008  
(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

## 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), œuvre dans la fabrication de meubles prêts-à-assembler.

## 2 - CONVENTIONS COMPTABLES

### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En juin 2009, l'Institut Canadien des Comptables agréés (ICCA) a modifié le chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » afin d'introduire de nouvelles exigences en matière d'informations financières à fournir, surtout à l'égard de l'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier et l'exposition de l'entité au risque de liquidité. Les informations additionnelles sont présentées à la note 14.

En janvier 2009, l'ICCA a publié le CPN - 173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » qui exige que la société tienne compte du risque de crédit qui lui est propre et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption du CPN - 173 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la société.

### ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations comprennent les éléments de passif, les hypothèses économiques clés utilisées pour déterminer la provision pour créances douteuses, l'évaluation des stocks, la durée de vie utile des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement, l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus être générés par les actifs, les provisions pour impôts sur les bénéfices, les actifs et passifs d'impôts futurs et la juste valeur des instruments financiers.

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la société.

#### Classification

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Comptes clients et autres débiteurs	Prêts et créances
Contrats de change à terme	Détenus à des fins de transaction
Subvention à recevoir	Prêts et créances
Dette bancaire	Autres passifs
Comptes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Détenus à des fins de transaction

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés à l'état des résultats.

### Prêts et créances et autres passifs

Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute provision pour créances douteuses dans le cas des débiteurs). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste Frais d'intérêts.

### Coûts de transaction

Lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction liés aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats et présentés dans les frais d'intérêts. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances et autres passifs augmentent ou réduisent la valeur comptable des actifs et passifs financiers afférents et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Hiérarchie de la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont calculées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 - Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 - Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement ;

Niveau 3 - Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables.

### CONTRATS DE CHANGE À TERME

La société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour comptabiliser les contrats de change à terme auxquels elle a recours pour protéger les revenus futurs des fluctuations du taux de change provenant des ventes libellées en devises.

### CONSTATATION DES REVENUS

Les ventes sont constatées lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente, que les produits sont livrés, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Les comptes clients sont provisionnés lorsque la société a obtenu une indication objective qu'elle ne sera pas en mesure de percevoir les montants dus conformément aux termes et modalités originaux conclus avec les clients. Les difficultés financières importantes du client, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration financière du client, le défaut ou retard dans les paiements sont considérés comme des indicateurs que les comptes clients ont subi une dépréciation. Le montant de provision est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des comptes clients et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Lorsque les comptes clients ne sont plus recouvrables, ils sont alors radiés et viennent réduire la provision pour créances douteuses. Les recouvrements subséquents de montants radiés sont crédités à l'état des résultats et présentés dans les frais d'exploitation.

### ÉVALUATION DES STOCKS

Les produits finis, les produits en cours et les matières premières sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<b>Périodes</b>
Pavage et voie ferrée . . . . .	20 ans
Bâtiments . . . . .	25 et 40 ans
Machinerie et équipement . . . . .	5 à 15 ans
Mobilier, agencements et équipement informatique . . . . .	5 à 20 ans
Matériel roulant . . . . .	5 à 15 ans

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des immobilisations pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable des immobilisations avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus. Si la société considère que la valeur des immobilisations a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des immobilisations sur leur juste valeur.

### AIDE GOUVERNEMENTALE

Les subventions et crédits d'impôt relatifs aux immobilisations sont comptabilisées au titre de crédits reportés. Ils sont virés aux résultats sur la même base annuelle et au fur et à mesure que les immobilisations en cause sont amorties. Les subventions et crédits d'impôt relatifs aux frais d'exploitation sont comptabilisés en réduction des dépenses concernées. Toute différence entre la juste valeur de dettes gouvernementales et le montant encaissé est considéré comme de l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il y a une certitude raisonnable que la société a respecté les conditions du programme de subvention approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés est atteinte.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La société comptabilise les actifs d'impôts futurs seulement lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs se matérialisera.

### RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les titres ou autres contrats visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions permet de déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription avec effet de dilution. Cette méthode suppose que le produit découlant de l'exercice des options d'achat d'actions qui sont en dedans du cours sert à racheter les actions ordinaires pour leur cours moyen pendant l'exercice.

### RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La société a un régime de rémunération à base d'actions pour lequel elle utilise la méthode de comptabilisation basée sur la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération à l'égard des options d'achat d'actions est mesurée à la juste valeur à la date d'attribution, calculée à l'aide d'un modèle d'évaluation d'options, et elle est constatée sur la durée d'acquisition des droits.

### RÉGIME DE RETRAITE

Les coûts du régime de retraite à cotisations déterminées afférentes aux services courants sont portés aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont versées par l'employeur.

### CONVERSION DES DEVISES

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date des opérations. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur mensuellement, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats des exercices.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2009 \$	2008 \$
Amortissements		
Immobilisations	1 338	1 139
Crédits reportés	( 98 )	( 72 )
	<b>1240</b>	<b>1 067</b>
Frais d'intérêts - autres passifs financiers		
Intérêts sur la dette à long terme		
Société actionnaire exerçant une influence notable	130	54
Dirigeants, personne liée à un dirigeant	24	-
Autres	347	422
Intérêts sur les emprunts bancaires	104	166
	<b>605</b>	<b>642</b>
Aide gouvernementale	107	90
Revenus de placement	17	-
Coûts des services rendus du régime de retraite à cotisations déterminées	119	124

## 4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Débiteurs	( 97 )	908
Impôts sur les bénéfices à recevoir	40	( 5 )
Stocks	2 882	( 2 241 )
Frais payés d'avance	( 31 )	199
Comptes fournisseurs et charges à payer	( 2 003 )	( 81 )
	<b>791</b>	<b>( 1 220 )</b>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et aux impôts sur les bénéfices des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Intérêts versés	446	520
Impôts sur les bénéfices encaissés (versés)	43	( 5 )

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 5 - DÉBITEURS

	2009 \$	2008 \$
Comptes clients	4 670	4 433
Crédits d'impôt	100	210
Taxes à la consommation	278	315
Autres	166	89
	<b>5 214</b>	5 047

## 6 - STOCKS

	2009 \$	2008 \$
Produits finis	2 159	3 993
Produits en cours	604	765
Matières premières	2 681	3 568
	<b>5 444</b>	8 326

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice correspond à 30 578 464 \$ (34 135 778 \$ en 2008). Ce montant inclut la somme de 135 000 \$ (120 000 \$ en 2008) découlant de la dépréciation des stocks. Aucune reprise de dépréciation antérieure n'a été comptabilisée en réduction du montant des stocks comptabilisé en charges des exercices 2009 et 2008. La totalité des stocks est donnée en garantie de la dette bancaire et de certains emprunts.

Au cours de l'exercice, la société a effectué 39 % (44 % en 2008) de ses achats auprès d'un fournisseur. Les achats effectués auprès de ce fournisseur représentent un montant de 5 702 183 \$ (8 479 683 \$ en 2008).

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 7 - IMMOBILISATIONS

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Terrains	33	-	33	-
Pavage et voie ferrée	142	85	142	74
Bâtiments	11 238	5 329	11 164	5 121
Machinerie et équipement	19 175	12 488	19 120	11 526
Mobilier, agencements et équipement informatique	2 711	2 438	2 609	2 309
Matériel roulant	723	614	700	594
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipement informatique	84	11	46	2
	<b>34 106</b>	<b>20 965</b>	33 814	19 626
Amortissement cumulé	<b>20 965</b>	-	19 626	-
Valeur nette	<b>13 141</b>	-	14 188	-

Au cours de l'exercice, la société a acquis un équipement informatique au coût de 37 167 \$ au moyen d'un contrat de location-acquisition, la contrepartie étant comptabilisée pour 6 424 \$ dans les comptes fournisseurs et charges à payer et 30 743 \$ dans la dette à long terme.

Les comptes fournisseurs et charges à payer comprennent également un montant de 97 468 \$ (281 950 \$ en 2008) relatif à des acquisitions d'immobilisations.

## 8 - DETTE BANCAIRE

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la société bénéficie d'un crédit d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant de 3 500 000 \$, pouvant être prélevé en dollars canadiens. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel plus 3 % (taux préférentiel plus 1,25 % jusqu'au 31 octobre 2008 augmenté au taux préférentiel plus 2,75 % jusqu'au 25 février 2009). Au 31 décembre 2009, le taux préférentiel est de 2,25 % (3,5 % en 2008). Les comptes clients, les stocks ainsi qu'une hypothèque sur l'universalité des biens meubles et immeubles sont affectés à la garantie de ce crédit d'exploitation. La dette bancaire est renégociable le 1<sup>er</sup> mai 2010. Selon les conditions de crédit, la société est soumise à certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers (note 15).

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 9 - DETTE À LONG TERME

	2009 \$	2008 \$
Débeture d'une société actionnaire exerçant une influence notable, 8%, remboursable par versements trimestriels en capital de 50 000\$, échéant en 2013 (c)	<b>625</b>	675
Emprunt, montant principal de 10 370\$ (310 369\$ en 2008), taux préférentiel plus 2% (taux effectif de 5,75%; 7% en 2008), remboursable par versements mensuels en capital de 10 370\$, échéant en 2010 (a)	<b>9</b>	286
Emprunt, montant principal de 191 190\$ (265 182\$ en 2008), taux préférentiel plus 1,75% (taux effectif de 5,5%; 6,75% en 2008), remboursable par versements mensuels en capital de 6 166\$, échéant en 2012 (a)	<b>189</b>	262
Emprunt, montant principal de 1 015 390\$ (1 107 700\$ en 2008), taux préférentiel plus 0,5% (taux effectif de 2,75%; 5,5% en 2008), remboursable par versements mensuels en capital de 15 384\$, échéant en 2015 (a)	<b>1 011</b>	1 102
Emprunt, montant principal de 400 000\$ (450 000\$ en 2008), sans intérêt (taux effectif de 8%), remboursable par versements semestriels en capital de 50 000\$, échéant en 2013 (b)	<b>315</b>	352
Emprunt, montant principal de 1 140 750\$ (996 300\$ en 2008), sans intérêt (taux effectif de 8%), remboursable par versements mensuels en capital de 25 925\$, échéant en 2013 (a) (b)	<b>1 013</b>	854
Emprunt, montant principal de 1 014 000\$ (1 107 000\$ en 2008), taux préférentiel plus 3,5% (taux effectif de 5,75%; taux préférentiel plus 3% en 2008 (6%)), remboursable par versements mensuels en capital de 15 500\$, échéant en 2015 (a)	<b>994</b>	1 081
Emprunt, montant principal de 1 296 000\$ (1 100 000\$ en 2008), taux préférentiel plus 3,5% (taux effectif de 5,75%; taux préférentiel plus 3% en 2008 (6%)), remboursable par versements mensuels en capital de 26 000\$, échéant en 2014 (a)	<b>1 270</b>	1 069
Débeture d'une société actionnaire exerçant une influence notable, valeur nominale de 500 000\$, 18%, remboursable par versements mensuels en capital de 6 944\$ à compter de février 2010, échéant en 2016 (c)	<b>488</b>	-
Débetures auprès de dirigeants et d'une personne liée à un dirigeant, 18%, remboursables par versements mensuels en capital de 2 430\$ à compter de avril 2010, échéant en 2016 (c)	<b>175</b>	-
Emprunt, 18%, remboursable par versements mensuels en capital de 1 042\$ à compter de mai 2010, échéant en 2016	<b>75</b>	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, taux variant de 8,512% à 15,589% remboursables par versements mensuels totaux de 2 206\$, capital et intérêts, échéant à différentes dates jusqu'en janvier 2015	<b>58</b>	42
	<b>6 222</b>	5 723
Versements exigibles à court terme	<b>1 280</b>	934
	<b>4 942</b>	4 789

(a) Ces emprunts sont garantis par une hypothèque mobilière et immobilière sur l'universalité des biens.

(b) La société a reçu des prêts de sociétés gouvernementales ne portant pas intérêt. En vertu des dispositions du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, ces prêts, à leur comptabilisation initiale, ont été évalués à la juste valeur en utilisant un taux d'intérêt couramment pratiqué sur le marché.

Lors de la comptabilisation initiale, la différence de 20 220\$ et de 69 365\$ entre la juste valeur de 29 780\$ et 230 635\$ et la trésorerie reçue de 50 000\$ et 300 000\$, a été comptabilisée à titre de subvention sous la rubrique Crédits reportés. Des intérêts au taux effectif de 18% sont calculés mensuellement et comptabilisés en augmentation de ces dettes.

(c) Le 1<sup>er</sup> mars 2010, la société a obtenu un moratoire de capital représentant 75% du versement de capital pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2010 au 31 décembre 2010. Les versements exigibles à court terme ont été déterminés en tenant compte de ce moratoire de capital.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 9 - DETTE À LONG TERME (suite)

Selon les conditions des conventions de crédit, la société est soumise à certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers (note 15).

Les versements contractuels sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives aux biens loués \$	Autres emprunts \$
2010	25	1 261
2011	21	1 493
2012	9	1 462
2013	9	1 290
2014	9	544
2015 et suivants	1	393
Total des paiements minimums exigibles	74	-
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	16	-
	58	-

## 10 - CAPITAL-ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

### AUTORISÉ

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « A », pouvant être émises en une ou plusieurs séries pour lesquelles les administrateurs fixeront le nombre, la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « B », dividende non cumulatif et préférentiel de 6 %, non votantes, non participantes, rachetables au gré de la société au montant du capital versé, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « C », non votantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, pour lesquelles les administrateurs fixeront le nombre, la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « D », dividende non cumulatif nominal de 100 \$ pour l'ensemble des actions de la catégorie, non votantes, non participantes, rachetables au gré de la société au montant du capital versé, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions ordinaires, votantes, sans valeur nominale

	2009 \$	2008 \$
<b>ÉMIS ET PAYÉ</b>		
103 950 actions privilégiées de catégorie B	1 039	1 039
13 038 083 actions ordinaires	2 295	2 295
	3 334	3 334
230 769 bons de souscription (*)	155	155
	3 489	3 489

(\*) Les bons de souscription donnent le droit d'acheter une action ordinaire pour chaque bon de souscription au prix de 0,65 \$ l'action, en tout temps, jusqu'au 30 juin 2011.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 10 - CAPITAL-ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

### OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La société a réservé 1 085 250 actions ordinaires dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés clés et des administrateurs. La durée des options ainsi que leurs modalités sont déterminées par le conseil d'administration, sous réserve que les options expirent, au plus tard, dix ans après la date de leur octroi. Le solde des options non attribuées est de 529 125 options.

De plus, hors du régime mentionné ci-dessus, la société a accordé à des dirigeants 1 955 712 options d'achat d'actions qui expirent au plus tard en 2014.

Les options d'achat d'actions de la société se présentent ainsi:

	2009		2008	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
Options en cours au début	2 531 837	0,62	2 531 837	0,62
Options échues	( 20 000 )	0,75	-	-
Options en cours à la fin	2 511 837	0,62	2 531 837	0,62
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 511 837	-	2 531 837	-

Résumé des options en cours au 31 décembre 2009 :

TOTAL DES OPTIONS EN COURS				TOTAL DES OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	
Nombre	Fourchette des prix de levée \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Durée contractuelle moyenne pondérée restante en années	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
2 511 837	0,51 - 0,75	0,62	4,31	2 511 837	0,62

En 2009 et en 2008, la société n'a comptabilisé aucun coût de rémunération pour les attributions d'options consenties à des salariés selon la méthode de la juste valeur.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 11 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### A) Provision

Le taux d'imposition effectif de la société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2009 %	2008 %
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada	30,9	( 30,9 )
Éléments non imposables et non déductibles		
Revenus de placement	( 6,7 )	-
Intérêts sur la dette à long terme	55,1	-
Variation des taux d'imposition futurs	97,6	( 1,7 )
Autres	6,4	1,4
<b>Taux d'imposition effectif de la société</b>	<b>183,3</b>	<b>( 31,2 )</b>

### B) Actif d'impôts futurs et passif d'impôts futurs

L'actif et le passif d'impôts futurs sont constitués des écarts temporaires suivants :

	2009 \$	2008 \$
Actif (passif) d'impôts futurs à court terme		
Provision et réserves	( 131 )	318
Actif d'impôts futurs à long terme		
Report de pertes fiscales	823	711
Valeur comptable des immobilisations dépassant la valeur fiscale	( 373 )	( 564 )
	450	147
<b>Actif net d'impôts futurs</b>	<b>319</b>	<b>465</b>

## 12 - PERTE PAR ACTION ORDINAIRE

	2009	2008
Perte nette	65 \$	1 614 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	13 038 083	13 038 083
Effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	13 038 083	13 038 083
<b>Perte de base par action ordinaire de base et diluée</b>	<b>0,01 \$</b>	<b>0,12 \$</b>

Au 31 décembre 2009, les options et les bons de souscription décrits à la note 10 ne sont pas inclus dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire puisque le prix de levée est supérieur au cours moyen et de plus, en 2009 et en 2008, la société a subi une perte. L'inclusion des options et des bons de souscription aurait eu un effet antidilutif.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 13 - INFORMATION SECTORIELLE

La société gère ses opérations en fonction d'un seul secteur d'activité, soit les meubles prêts-à-assembler. Toutes les opérations s'effectuent à partir des installations de Lac-Mégantic (Québec).

La ventilation géographique du chiffre d'affaires de la société s'établit comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Canada	16 937	16 183
États-Unis	20 068	23 675
Autres	166	570
	<b>37 171</b>	<b>40 428</b>

Les produits sont attribués aux différents pays selon le pays de domiciliation du client.

Au cours de l'exercice, la société a réalisé environ 46 % (39 % en 2008) de ses revenus auprès de deux clients. Les ventes effectuées auprès de ces deux clients représentent des montants de 9 333 257 \$ et 7 677 940 \$ respectivement (7 498 769 \$ et 8 312 002 \$ respectivement en 2008).

## 14 - OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

### OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction et consiste à s'assurer que les flux de trésorerie à court et à moyen terme de la société soient suffisants tout en minimisant son exposition aux marchés des capitaux.

### RISQUE DE CRÉDIT

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de la société exposés au risque de crédit représente le montant maximum auquel la société est exposée.

### ENCAISSE ET SUBVENTION À RECEVOIR

La société a déposé son encaisse dans des institutions financières de bonne réputation. Au 31 décembre 2009, la direction estime que le risque de crédit de la société relatif à ces actifs financiers est faible.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 14 - OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

### COMPTES CLIENTS

Le risque de crédit de la société provient principalement de ses comptes clients. Dans le cours normal de son exploitation, la société effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La société est d'avis que le risque de crédit des comptes clients est limité en raison des éléments suivants :

- La société vend ses produits à de nombreux clients situés au Canada et aux États-Unis ;
- 96 % (89 % en 2008) des comptes clients sont âgés de moins de 60 jours ;
- Les comptes en souffrance non dépréciés représentent 0,8 % (0,6 % en 2008) des comptes clients ;
- La société comptabilise une provision pour créances douteuses lorsqu'elle considère que le montant total de recouvrement prévu est moins élevé que le montant réel du compte client.

Au 31 décembre 2009, environ 2 727 329 \$ pour 58 % du total des comptes clients (2 038 000 \$ en 2008 pour 46 %) sont à recevoir de deux clients importants (trois clients en 2008). Ces clients respectent généralement les politiques de crédit qui leur sont accordées. Au 31 décembre 2009, la quasi-totalité de cette concentration de crédit est à moins de 60 jours.

La continuité de la provision pour créances douteuses s'établit comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Solde au début	45	15
Provision pour l'exercice, déduction faite des recouvrements	10	30
Solde à la fin	55	45

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les débetures, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et les autres emprunts portant intérêt à taux fixe exposent la société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La dette bancaire et les autres emprunts portant intérêt à taux variable exposent la société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Si les taux d'intérêt avaient varié de 1 % à la hausse ou à la baisse, le bénéfice avant impôts de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 aurait été inférieur ou supérieur de 40 120 \$.

Les autres actifs et passifs financiers de la société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 14 - OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la société dispose des sources de financement sous la forme de dette bancaire de montants autorisés suffisants. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations. Les échéances contractuelles, incluant les versements requis en vertu de contrats de location-acquisition de la société, en tenant compte des moratoires de capital mentionnés à la note 9, se détaillent comme suit :

Paiements exigibles par période (en milliers de dollars)					
	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette bancaire	1 810	1 810	-	-	-
Fournisseurs et charges à payer	3 266	3 266	-	-	-
Dette à long terme	7 779	1 713	3 577	2 057	432
<b>Total</b>	<b>12 855</b>	<b>6 789</b>	<b>3 577</b>	<b>2 057</b>	<b>432</b>

### RISQUE DE CHANGE

La société est exposée au risque de change par ses exportations de biens fabriqués au Canada. Toutefois, la société effectue des achats de matières premières et assume des frais de vente en devises étrangères afin de réduire ces risques.

La société est exposée au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et des comptes fournisseurs et charges à payer libellés en dollars américains. Au 31 décembre 2009, les actifs libellés en devises représentent de l'encaisse et des comptes clients totalisant 2 550 784 \$ (2 427 007 \$ US) (4 655 748 \$; 3 822 453 \$ US en 2008) et les comptes fournisseurs et charges à payer libellés en devises totalisent 689 126 \$ (655 126 \$ US) (1 563 017 \$; 1 283 265 \$ US en 2008).

La société a conclu des contrats de change à terme visant à couvrir partiellement le risque de change auquel elle est exposée. En vertu de ces contrats de change, la société est tenue de vendre 4 250 000 \$ US à un taux moyen de 1,1521 sur une période de un à dix mois (8 750 000 \$ US à un taux moyen de 1,096 en 2008).

Les résultats d'exploitation de la société sont donc touchés par la fluctuation de la devise américaine par rapport au dollar canadien. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une appréciation de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact d'une augmentation du bénéfice net avant impôts de 93 100 \$. Cette analyse de sensibilité comprend les éléments monétaires libellés en dollars américains et tient compte du redressement de leur écart de conversion à la fin de l'exercice en fonction d'une telle variation du taux de change et des contrats de change à la fin de l'exercice. Une dépréciation de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait l'incidence contraire sur le bénéfice net de la société.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## 14 - OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les comptes clients et autres débiteurs et les comptes fournisseurs et charges à payer sont des instruments financiers à court terme dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la subvention à recevoir a été calculée en fonction de la valeur actualisée des encaissements futurs selon des taux d'intérêt que la société aurait pu obtenir au 31 décembre 2009 pour des créances comportant des modalités et des dates d'échéance semblables. Sa juste valeur se rapproche de sa valeur comptable.

La juste valeur de la dette bancaire et de la dette à long terme est déterminée selon une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, en fonction du taux d'intérêt actuel de la société pour des ententes d'emprunts semblables. Les taux utilisés sont de 5,75 % (6,5 % en 2008) pour les emprunts garantis et de 18 % pour les emprunts non garantis. Au 31 décembre 2009, la valeur comptable est de 8 032 000 \$ (8 923 000 \$ en 2008) et la juste valeur est de 7 844 000 \$ (8 722 000 \$ en 2008) pour ces passifs financiers.

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée à partir des cours obtenus de l'institution financière de la société selon des données d'entrées observables directement ou indirectement autres que des prix cotés sur des marchés actifs (données d'entrée de niveau 2).

## 15 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

La société définit son capital comme étant la somme de la valeur aux livres de la dette et des capitaux propres. La dette comprend les postes de bilan suivants: versements sur la dette à long terme et dette à long terme.

La société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Toutefois, les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont de respecter les ratios requis dans les engagements financiers qui sont de maintenir:

- un ratio de dette portant intérêt sur la valeur nette tangible maximal de 1,5;
- un ratio de fonds autogénérés (bénéfice après impôts plus les amortissements et la variation de la juste valeur des contrats de change à terme) sur la portion courante de la dette à long terme minimal de 1;
- un ratio de fonds de roulement supérieur à 1,3 et un fonds de roulement supérieur à 5 M\$.

Au 30 septembre 2009 et au 31 décembre 2009, la société n'a pas respecté le ratio des fonds autogénérés sur la portion courante de la dette à long terme et le montant minimum de l'actif à court terme moins le passif à court terme exigé par un des créanciers. Le 1<sup>er</sup> mars 2010, le créancier a renoncé à invoquer un défaut relativement à ces exigences.

De plus, le 1<sup>er</sup> mars 2010, les exigences relativement aux engagements financiers ont été revues et les nouveaux objectifs en matière de gestion du capital sont de maintenir:

- un ratio de dette portant intérêt sur la valeur nette tangible maximal de 1,5;
- un ratio trimestriel de fonds autogénérés (bénéfice après impôts plus les amortissements et la variation de la juste valeur des contrats de change à terme) sur la portion courante de la dette à long terme minimal de 1:1 à compter du 30 septembre 2010 jusqu'au 31 décembre 2010 et de 1,4:1 pour les trimestres suivants;
- un ratio de fonds de roulement supérieur à 1,5 et un fonds de roulement supérieur à 4 M\$.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2009)

### GILLES GENEST B.COM (1) (3)

Directeur de portefeuille  
Fonds de solidarité FTQ

### ANDRÉ GIROUX CA (1) (3)

Président André Giroux Conseil Inc.

### RENÉ HÉTU (2) (3)

Président  
Investissement Baie Bella Inc.

### GILLES PANSERA (1) (2) (3)

Président-directeur général  
Panolite Inc.

### ME HUBERT PÉPIN (2) (3)

Associé  
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

### MARTIN TARDIF (3)

Directeur général  
Bestar inc.

### PAULIN TARDIF, MBA (2) (3)

Président du conseil,  
président et chef de la direction  
Bestar inc.

(1) Membre du comité de vérification

(2) Membre du comité de ressources humaines  
et gouvernance

(3) Membre du comité de planification stratégique

## COORDONNÉES BESTAR

### Siège social et usine

4220, rue Villeneuve  
Lac-Mégantic (Québec)  
Canada G6B 2C3

Téléphone : 819 583.1017  
Télécopieur : 819 583.5370

Courriel : [ri@bestar.ca](mailto:ri@bestar.ca)  
Site web : [www.bestar.ca](http://www.bestar.ca)

## MEMBRES DE LA DIRECTION

(au 31 décembre 2009)

### PAULIN TARDIF

Président du conseil,  
président et chef de la direction

### BRUNO BÉDARD

Direction des opérations

### MARIE-HÉLÈNE GAGNÉ

Direction du système d'approvisionnement

### MARYSE LACROIX

Direction du développement organisationnel

### ERIC A. MÉNARD

Direction de la logistique et  
Vice-président finances

### MARTIN TARDIF

Directeur-général

### ANDRÉ VEILLEUX

Secrétaire de la Compagnie

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour toute autre documentation sur la Société, prière d'adresser une demande écrite au Secrétaire de la Compagnie. Vous pouvez également prendre connaissance de tous les documents déposés sur Sedar à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou sur CNSX à [www.cnsx.ca](http://www.cnsx.ca).

### Agents des transferts et agents comptables des registres

Service aux Investisseurs Computershare Inc.  
100 University Ave., 9<sup>th</sup> Floor  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

### Banque

Banque Laurentienne du Canada

### Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

### Bourse

Bourse nationale canadienne « CNSX »

Les actions de Bestar inc. sont inscrites sous  
le symbole « BES »